

## Conseil d'Administration du 19 juin 2018

### PRESENTS :

Mesdames BASSALER Agnès, CHABORD Christine, KADRY-DELPI Dominique, LAVAUDEN Marie-Thérèse, LOUSTALOT-FOREST Marie-Laure, RIVOLTA Anne-Marie

Messieurs DUMOLARD Gilles, GAMBOTTI Jean-Pierre, GRAND Dominique, QUEINNEC Olivier, RESCHE Marc, SERERO Pierre-Louis, SILVY Jacques, VACHAUD Georges

### EXCUSES :

Madame GUILLOT Jany

---

### 1) Divers

- ✓ Le problème des feux et de la traversée dangereuse pour les piétons sur certains axes, évoqué longuement lors de la Réunion Publique avec les élus, a conduit le CLUQ à organiser une rencontre le 20/06 avec Yann MONGABURU (Pdt du SMTC)
- ✓ Mme Elisa MARTIN a proposé une rencontre avec des représentants de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie le 28/06. L'UHCV refuse cette rencontre tripartite, préférant des contacts directs avec des représentants des Cafés Hôtels Restaurants, et propose :
  - un courrier commun des 3 UQs concernées refusant cette rencontre
  - un courrier commun des 3 UQs à Mr le Préfet pour faire état des abus et du non-respect de la réglementation au sujet de l'attribution des terrasses et d'une vie nocturne « apaisée »
- ✓ Invitation de Mr le Maire faite aux Unions des Habitants du Centre-Ville, de Quartier Notre-Dame et de Quartier Championnet/Bonne/Condorcet/Hoche pour une réunion / repas le 5/07 :
  - une réunion de préparation réunissant les 3 UQs va élaborer un schéma de réunion
  - 3 personnes pouvant y assister, sont proposés les noms de Anne-Marie RIVOLTA, Jean-Pierre GAMBOTTI et Agnès BASSALER

### 2) Comptes-rendus des réunions

- ✓ CVCM République (01/06) à l'Hôtel de l'Europe :  
est retenue la configuration d'un mail central arboré avec circulation piétonne le long des façades / vitrines et automobile du côté W/S ; des poches de livraison sont prévues entre les arbres et du mobilier (que nous avons demandé « léger » avec insistance) sous les arbres
- ✓ CVCM Gambetta (4/06) à la Maison des Associations :
  - la précédente réunion convoquée dans le cadre de Chronovélo ayant compté peu de participants, un point plus complet est de nouveau proposé ;
  - un « atelier » de réflexion a lieu au sujet de l'aménagement de la « place (!!!) Gambetta » au carrefour des Cours Lafontaine/bd Gambetta/rue Béranger ; diverses propositions sont faites quant à la végétalisation, l'implantation de mobilier urbain, d'une statue etc. etc. etc.

- à retenir : une meilleure lisibilité pour les différents modes de déplacement (voie cycle, voie automobile, voies bus, cheminements et traversées piétonnes) dans ce carrefour assez confus actuellement ... mais aussi la suppression d'une trentaine de places de stationnement
- ✓ Assemblée Générale du CLUQ et Réunion Publique sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (06/06) : à ce sujet est confirmé le refus des élus de communiquer les documents dans un délai suffisant pour en permettre l'étude et les propositions d'amendement
- ✓ Divers :
  - dans le cadre de CVCM présentation par la Métro de nouvelles modifications – non prévues initialement) au niveau de Lyautey/Hoche : fermeture de Hoche le long du Bd Maréchal Lyautey, l'accès aux commerces ne se faisant plus que par la place Pasteur, piétonnisation de la portion de rue devant la Poste ; les personnes présentes font part de leur surprise et mécontentement, en particulier du point de vue de la coupure du quartier Hoche, au risque d'accentuer son isolement
  - bilan du Marché aux Fleurs : l'édition 2018 au Jardin de Ville sur le thème de la Rose a connu un franc succès tant en raison de la météo que du lieu retenu (le Jardin de Ville) ... et de la qualité des animations proposées ; validation du bilan comptable puisque cette année c'est l'UHCV qui a pris en charge l'organisation, en collaboration avec les UQs Exposition/Bajatière et Mutualité/Préfecture
  - rencontre avec Mme JULLIAN Conseillère Municipale Déléguée au Patrimoine Historique et à la Mémoire (12/06) : de nombreux points ont été soulevés : remise en place d'une plaque de l'Hôtel du Viennois sur le Consulat d'Algérie, rénovation des inscriptions du mur romain rue H. Berlioz, aménagement de l'emplacement laissé par l'ancien restaurant du Jardin de Ville, remise en place des plaques mentionnant la fresque Kacimi et les frères Champollion rue Général Marchand, reprise de l'inscription devenue illisible du socle de la statue de Bayard place St André, le devenir de la fontaine du Torrent anciennement située au Jardin de Ville et le médaillon de Stendhal sur le mur de la promenade haute etc.
  - entretien avec une représentante de la Municipalité au sujet de notre départ des locaux actuels, suite à la mise en vente de l'Immeuble Gavin : nous devons refaire une demande d'hébergement auprès de la Mairie, qui sera étudiée lors de la Commission du 26/06 ; NDLR : aucune nouvelle à ce jour ; notre demande d'affectation mutualisée (avec d'autres associations et surtout un accueil de jour pour Personnes Âgées) du rez-de-chaussée - récemment rénové et aux normes d'accessibilité - est rejetée \*
    - \* ci-dessous notre courrier proposant cette mutualisation intergénérationnelle

Le Collège Stendhal nous ayant proposé d'avoir un représentant au Conseil d'Administration, le nom d'Anne-Marie RIVOLTA est retenu

**Prochain C.A le mardi 18 septembre 2018 à 18 h 30**



**Union des Habitants du CentreVille**  
**3, passage du Palais 38000 GRENOBLE**  
[uhcv.grenoble@gmail.com](mailto:uhcv.grenoble@gmail.com)

Madame Maud TAVEL  
Adjointe au Maire  
Patrimoine Municipal  
Hotel de Ville  
11, bd Jean Pain  
38000 GRENOBLE

Grenoble, le 10 avril 2018

Madame,

Par un courrier en date du 26 février, vous nous annoncez la cession de la Maison Gavin, immeuble dans lequel nous partageons des locaux associatifs, ce qui nécessite que nous libérions les lieux d'ici la fin 2019.

Comme vous ne manquez pas de la souligner, *« les demandes de locaux associatifs sont très nombreuses, et bien supérieures aux possibilités offertes par le patrimoine municipal »*, particulièrement sur notre quartier de centre-ville.

C'est pourquoi nous nous permettons d'étudier en amont les possibilités qui nous restent pour espérer être hébergés, et de vous soumettre la proposition suivante :

Nous souhaitons que la cession de l'immeuble épargne le rez-de-chaussée - où se situait l'accueil de l'Antenne de Secteur avant son transfert à la Maison des Habitants - qui serait conservé comme foncier associatif.

En effet, ces locaux entièrement rénovés et aménagés, en particulier aux normes d'accessibilité en vigueur, pourraient héberger quelques associations qui partageraient la salle de réunion actuelle. En ce qui nous concerne, un simple bureau d'archivage nous suffit.

En outre, le reste des locaux est parfaitement adapté à l'accueil d'une association s'occupant de Personnes Âgées, structure actuellement absente sur notre quartier ; en particulier depuis le transfert du Club Hector Berlioz à la Résidence de la rue Pierre Duclos ... dont les portes viennent d'être fermées.

Espérant que vous comprendrez le sens de notre démarche et que vous voudrez bien étudier la faisabilité d'une telle proposition, nous restons à votre disposition pour toute rencontre permettant d'étudier ensemble les pistes sérieuses de notre relogement

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Conseil d'Administration